

Réduction de la pauvreté en République Démocratique du Congo par l'écotourisme : aperçu comparatif entre le Jardin Botanique de Kisantu et le Domaine de chasse de Bombo-Lumene

Kayembe Ilunga

Institut Supérieur pédagogique de la Gombe. Section Sciences et Techniques d'Accueil. BP 3580 Kinshasa (RDC). E-mail : Philokayembe56@gmail.com

Reçu le 16 mars 2022, accepté le 14 avril 2022, publié en ligne le 30 avril 2022

RESUME

Description du sujet. L'écotourisme est une activité pourvoyeuse d'emplois et constitue un facteur d'échange interculturel ainsi qu'un élément d'amélioration de la santé physique et mentale. Il contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales. C'est dans ce cadre qu'une étude a été réalisée au Jardin Botanique de Kisantu et au Domaine de chasse de Bombo-Lumene en RDC.

Objectif. L'objectif de cette étude est d'analyser les impacts socioéconomiques de l'écotourisme dans deux aires protégées de la RDC ; il s'agit du Domaine de chasse de Bombo-Lumene et du Jardin Botanique de Kisantu.

Méthodes. La démarche méthodologique entreprise dans ce travail est basée sur la triangulation des méthodes descriptive, analytique et comparative. Les données primaires ont été collectées par l'entretien et l'observation in situ. La technique d'entretien a été matérialisée grâce au guide d'entretien et au questionnaire d'enquête. Par ailleurs, l'observation directe s'est faite par des descentes sur le terrain.

Résultats. Les résultats de l'étude ont montré qu'il n'y a pas d'équité dans la redistribution de la richesse créée par les deux aires protégées. En effet, la rétribution des revenus, des biens et services offerts par les aires protégées n'arrive pas dans l'assiette de cette population.

Conclusion. La mauvaise répartition de revenus issus de la gestion des sites pousse malheureusement la population à l'exploitation abusive des ressources dans l'environnement des aires protégées, ce qui favorise la perte massive de la biodiversité.

Mots-clés : Ecotourisme, aires protégées, revenu, populations riveraines, RDC

ABSTRACT

Poverty reduction in the Democratic Republic of Congo through ecotourism: comparative overview between the Kisantu Botanical Garden and the Bombo-Lumene hunting estate

Description of subject. Ecotourism is an activity that provides jobs and constitutes a factor of intercultural exchange as well as an element of improvement of physical and mental health. It must contribute to the protection of the environment and the well-being of local populations. It is in this context that a study was carried out at the Botanical Garden of Kisantu and at the Bombo-Lumene hunting estate in the DRC.

Objective. The main goal of this study is to analyze the socio-economic impact of ecotourism in these two protected areas of the democratic republic of Congo, namely the hunting domain of Bombo-Lumene and the botanical garden of Kisantu.

Methods. The methodological approach followed in this work is based on the triangulation of descriptive, analytic, and comparative methods. The primary data were collected by the way of interview and in situ observation. The interview technic was realized thank to the interview's guide and the questionnaire survey. However, the direct observation was realized by physically getting on the ground.

Results. The study results showed that there is not equity in the redistribution of the wealth generated by both protected areas. As matter of fact, the redistribution of revenues, of goods and services offered by both protected areas never reach the pocket of the local population.

Conclusion. The poor sharing of revenues coming from both sites management, unfortunately, forces the population to the abusive exploitation of resources in the environment of protected areas, which favors the massive loss of biodiversity.

Keywords : Ecotourism, protected areas, income, local populations, DRC

1. INTRODUCTION

Le tourisme est devenu un secteur socio-économique d'une ampleur mondiale dont les bénéfices non négligeables sur le plan socioéconomique et culturel ont conduit de nombreux pays à travers le monde, d'octroyer un budget conséquent pour son développement (Deprez, 2006). Il est aujourd'hui l'un des secteurs pourvoyeurs d'emplois, facteur d'échange interculturel et un élément d'amélioration de la santé physique et mentale. Il est aussi considéré comme moyen de prise de conscience par les communautés nationales et internationales dans le cadre de la protection de l'environnement (Miossec, 1977).

L'écotourisme peut réduire la pauvreté et atténuer les effets de la dégradation des écosystèmes dans une zone si l'ensemble de la communauté s'y met et prend conscience (Cousin, 2008). Les activités de sensibilisation des uns et des autres feront que les mesures de sécurité pour la protection des écosystèmes soient renforcées. Cela aura comme conséquence, la répartition équilibrée des bénéfices résultant de l'exploitation entre les parties prenantes. Avant d'être perçu comme un puissant facteur de lutte contre la pauvreté, le tourisme a également été identifié comme un facteur de dégradation et de destruction des écosystèmes (Cousin, 2008). Cela se justifie par l'influence des visiteurs qu'il suscite sur les aires et autres sites protégés. Le développement incontrôlé du tourisme peut avoir un effet direct sur l'environnement et les ressources naturelles. Réciproquement, la pauvreté, elle-même est une cause et une conséquence majeure de la dégradation de l'environnement et de l'épuisement progressif des ressources dans le monde. Malgré ce revers de la médaille, le tourisme reste une ressource illimitée à condition bien entendu de préserver la qualité des sites. Au Rwanda, la visite d'un gorille de montagne coûte 800 à 900 \$ pour les étrangers et moins de 100 \$ pour les nationaux (COMESA, 2002). En RDC la visite au parc national de Virunga coûte de 450 \$ par visiteur (Ministère du tourisme, 2019).

Des efforts ont été consentis durant ces dernières années afin d'identifier les populations animales, végétales et d'évaluer la tendance. Les solutions consistent à protéger les milieux naturels, voire les reconstituer en cas de destruction et aussi à les repeupler en réintroduisant les espèces en voie de disparition. Ces actions peuvent se répartir sur une longue période. Mais, elles assurent la durabilité à l'activité touristique qui exige qu'on veille à ce que les bénéfices économiques s'obtiennent sans entraîner des dommages écologiques ou des

altérations des modes de culture locale. Aussi, il est important de veiller sur la structure du tissu social des populations vivant à proximité des espaces protégés (Gauthier-Clerc, 2014).

De nombreuses questions s'articulent autour des considérations accordées aux aires protégées et domaines de chasse par les organisations nationales et internationales (Réau & Poupeau, 2007) et qui doivent en principe tenir compte des externalités positives en vue de rencontrer les attentes des populations riveraines des pays en développement à l'instar de la République Démocratique du Congo. L'écotourisme pratiqué au sein des sites touristiques de la RDC en général et du Domaine et la Réserve de Chasse de Bombo-Lumene et du Jardin Botanique de Kisantu en particulier, contribue-t-il à la réduction de la pauvreté au sein de la population riveraine ? Si non, existe-il des mesures d'accompagnement ?

La République Démocratique du Congo avec ses potentialités touristiques se classait jadis parmi les destinations les plus privilégiées. Chacune de ses provinces dispose d'une spécialité faunique, floristique et culturelle, tous dans un environnement géographique merveilleux. Ces ressources touristiques ont perdu suffisamment leur valeur à cause de nombreux conflits armés, tribaux et ethniques et ne sont pas entretenues. Ainsi, l'industrie touristique de la RDC et dans la plupart de pays en voie de développement, souffre de plusieurs problèmes tels que le conflit de gestion des aires protégées par l'Etat qui n'associe pas les communautés locales.

Avec l'arrivée des touristes étrangers, l'intérêt pour l'architecture et le mode de vie des villages traditionnels, constitue un moyen pour les populations locales de proposer toutes sortes de biens (produits d'artisanat local, tableaux, peintures, sculptures, des bibelots qui attirent beaucoup les visiteurs, etc.) à des prix supérieurs à ceux généralement pratiqués.

Considéré comme secteur socio-économique, l'écotourisme est difficile à limiter, contrairement aux autres secteurs tels que le transport, l'agriculture, les banques ou à un secteur bien déterminé de l'industrie. Le tourisme joue un rôle prépondérant dans différents secteurs économiques et génère de nombreux avantages grâce aux effets multiplicateurs sur l'emploi, revenus, extension de grands travaux et des infrastructures de base, etc. (Cazes, 1972).

Certaines zones de croissance sont fortement dynamisées par l'apport de nouvelles impulsions touristiques. Le tourisme peut ainsi être considéré

comme générateur de nouvelle vie (Ruiz, 2013). Il est caractérisé par le fait que le consommateur final est sensé se déplacer vers les biens et services offerts par l'écotouriste au lieu d'être livrés chez lui. Enfin, comme tout secteur économique, l'activité touristique avec ses nombreux rayons économiques et de production, le tourisme apporte des possibilités d'accroissement des revenus nationaux par la demande des denrées alimentaires et d'hébergement en créant des emplois directs et indirects (Logossah et Maupertuis, 2007).

En République Démocratique du Congo, la contribution du secteur touristique dans le développement durable et la lutte contre la pauvreté s'inscrit dans la problématique globale du paradoxe maintes fois soulignée d'une population extrêmement pauvre assise sur des fabuleuses richesses. Confrontées à la dégradation continue des cadres d'existence, les populations vivant en marge des aires et zones protégées prélèvent leur moyen de survie dans ces sites : bois de chauffe, gibier, pierres précieuses, travaux champêtres dans les périmètres immédiats des sites, etc. Certes, certaines études ont été réalisées sur les aires protégées en RDC (Monganzimbi, 2018 ; Aloko, 2018 ; Bitota, 2019), mais la particularité de cette étude est qu'elle donne des informations plus détaillées sur l'impact socioéconomique du Domaine et la Réserve de Chasse de Bombo-Lumene et du Jardin Botanique de Kisantu sur la vie des populations riveraines.

L'objectif de cette étude est d'analyser les impacts socioéconomiques de l'écotourisme dans deux aires protégées de la RDC ; il s'agit du Domaine et la Réserve de Chasse de Bombo-Lumene et du Jardin Botanique de Kisantu. L'étude donne des informations utiles sur la gestion durable des aires protégées et peut aider le pouvoir public et les agences chargées des questions de développement durable à mettre sur pied des politiques qui marient l'écotourisme avec l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines.

2. MATERIEL ET METHODES

2.1. Sites d'études

Domaine de chasse de Bombo-Lumene

Le site de Bombo-Lumene est situé dans la commune de Maluku, dans la ville de Kinshasa. Il s'étend sur 350 000 ha et se situe à environ 130 km de Kinshasa. Les rivières Lufimi et Muti-Mutiene forment respectivement les limites Est et Ouest du Domaine. La frontière Sud se situe à la hauteur du village Kasangulu dans la province du Kongo central. Au Nord, la route nationale N° 2 marque la limite du Domaine, les rivières Bombo-Lumene et plusieurs étangs constituent les ressources d'eau du site (PNSAR, 1998). Le relief est peu ondulé, on y

trouve les dépressions en forme de cuvette avec le bord dont la pente varie entre 1 et 5 %. La zone est particulièrement bien drainée grâce à la perméabilité du sous-sol sablonneux, exception faite des marais (PNSAR, 1998).

Selon la classification de Köppen, le climat du Domaine de chasse de Bombo-Lumene est du type AW₄. Il s'agit d'un climat tropical humide caractérisé par deux saisons dont une pluvieuse de 8 mois et une autre sèche de 4 mois. Les températures moyennes annuelles varient de 25 à 26 °C entre mars-avril et de 19 à 22 °C entre juillet et août. Les écarts thermiques entre les jours et les nuits sont de l'ordre de 9 à 10 °C. Les vents sont faibles mais réguliers et la pluviométrie moyenne annuelle est de 1500 mm. L'humidité est de l'ordre de 95 % en fin de nuit en saison pluvieuse et de 60 % aux heures chaudes pendant la journée en saison sèche (PNSAR, 1998).

La végétation est dominée par une savane arbustive entrecoupée des galeries forestières assez étroites. La population autour du Domaine de chasse de Bombo-Lumene est estimée à 31 400 habitants en 2020 et 22 520 ménages. Les activités génératrices de revenus sont diversifiées : entre autres l'agriculture, la production de charbon de bois, la chasse, l'élevage, l'artisanat, etc.

Jardin Botanique de Kisantu

Le centre urbain de Kisantu se trouve dans le territoire de Madimba, Province du Kongo central, et situé à 120 km de la ville de Kinshasa. Sa superficie est de 1 079 km². Il est borné au Nord par la Province de Kinshasa, au Sud par la République d'Angola, à l'Est par la province du Kwango et à l'Ouest par la République du Congo. Kisantu est dominé par des collines basses et des vallées, il a un climat tropical humide, et la température moyenne annuelle varie entre 20 et 30 °C selon la saison. La rivière Inkisi arrose le centre Urbain de Kisantu. En 2010, la population de Kisantu était estimée à 668 132 habitants, en 2011 elle était de 677 740 habitants, en 2012 elle a atteint 708 877. Actuellement, Kisantu compte environ 908 877 habitants (Service de la population de Lukaya, 2019). Les activités génératrices de revenus sont l'agriculture, le commerce, l'administration et le secteur informel.

2.2. Méthodes

L'étude a été réalisée entre juin et décembre 2018. La démarche méthodologique entreprise dans ce travail était basée sur la triangulation de la méthode documentaire, analytique et comparative. Les données primaires ont été collectées à l'aide des techniques d'entretien et d'observation in situ. La technique d'entretien a été matérialisée grâce au guide d'entretien et au questionnaire d'enquête. Par

ailleurs, l'observation directe était faite par des descentes sur le terrain. Pour réaliser l'enquête quantitative et qualitative, un échantillon de 110 enquêtés a été sélectionné dans chacun de site dont le choix était basé sur le facteur disponibilité et appartenance à une localité voisine du site. L'enquête comparative des deux sites touristiques a été rendue possible grâce à la collaboration de 220 enquêtés en raison de 110 par site. Les données ainsi obtenues ont été analysées à l'aide du logiciel statistique SPSS 25 qui a permis de faire des

analyses croisées et comparées ainsi que les tris simples.

3. RESULTATS ET DISCUSSION

3.1 Caractéristiques socioéconomiques des répondants

Genre des répondants

La répartition des enquêtés selon le sexe est présentée au tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Répartition des enquêtés selon leur sexe par site

Genre	DCBL		JBK	
	N	%	N	%
Masculin	67	60,91	76	63,33
Féminin	43	39,09	34	30,91
Total	110	100,00	110	100,00

Légende : DCBL (Domaine de chasse de Bombo-Lumene), JBK (Jardin Botanique de Kisantu)

Les résultats de l'étude ont montré que 60,91 % des enquêtés sont des hommes dans le Domaine de chasse de Bombo-Lumene contre 63,33 % au Jardin Botanique de Kinshasa. Toutefois, le sexe féminin est resté très actif dans les deux sites quand bien même leur proportion reste inférieure à celle des hommes. Il convient de signaler que la proportion élevée des hommes se justifie grâce aux activités intéressantes plus les hommes que les femmes (pêche, carbonisation, etc.). Ces résultats sont conformes à

ceux de l'étude d'Aloko (2018) sur les stratégies de promotion de tourisme durable dans les aires protégées où ce sont toujours les hommes à majorité qui s'adonnent à ces activités à 80 %.

Tranche d'âge des enquêtés

La tranche d'âge des répondants est présentée au tableau 2.

Tableau 2. Répartition des enquêtés selon leur tranche d'âge par site

Age	Zones protégées					
	BBL			JBK		
	Effectif	%	Age	Effectif	%	
20 – 30	10	9,09	20-30	8	7,27	
31 – 40	26	23,64	31-40	33	30,00	
41 – 50	65	59,09	41-50	62	56,36	
51ans et plus	9	8,18	51 ans plus	7	6,36	
Total	110	100,00		110	100,00	

La tranche d'âge de la population de deux sites touristiques a permis d'indiquer l'âge approximatif attiré par les opportunités créées par les sites touristiques. En effet, la tranche d'âge comprise entre 41 et 50 ans est majoritairement représentée, soit 59,09 % au Domaine de chasse de Bombo-Lumene et 56,36 % au Jardin Botanique de Kisantu. La tranche d'âge la plus remarquable (41 à 50 ans) dans les deux sites est relativement la même du fait qu'on devienne responsable. Cette situation

ressemble à celle de Monganzimbi (2018) dans sa recherche sur la promotion de l'écotourisme au domaine et réserve de chasse de Bombo-Lumene où la tranche d'âge la plus concernée tourne autour de 40 à 50 ans.

Activités principales des répondants

Le tableau 3 indique la répartition des enquêtés selon leurs activités principales.

Tableau 3. Répartition des enquêtés selon leurs activités principales par site

Activités professionnelles	Zones protégées			
	DCBL		JBK	
	Effectif	%	Effectif	%
Fonction publique	15	13,64	10	9,09
Commerce	17	15,45	21	19,09
Pêche	12	10,91	1	0,91
Élevage	15	13,64	3	2,73
Agriculture	24	21,82	5	4,55
Autres	27	24,55	37	33,64
Débrouillardise	-		33	30,00
Total	110	100	110	100,00

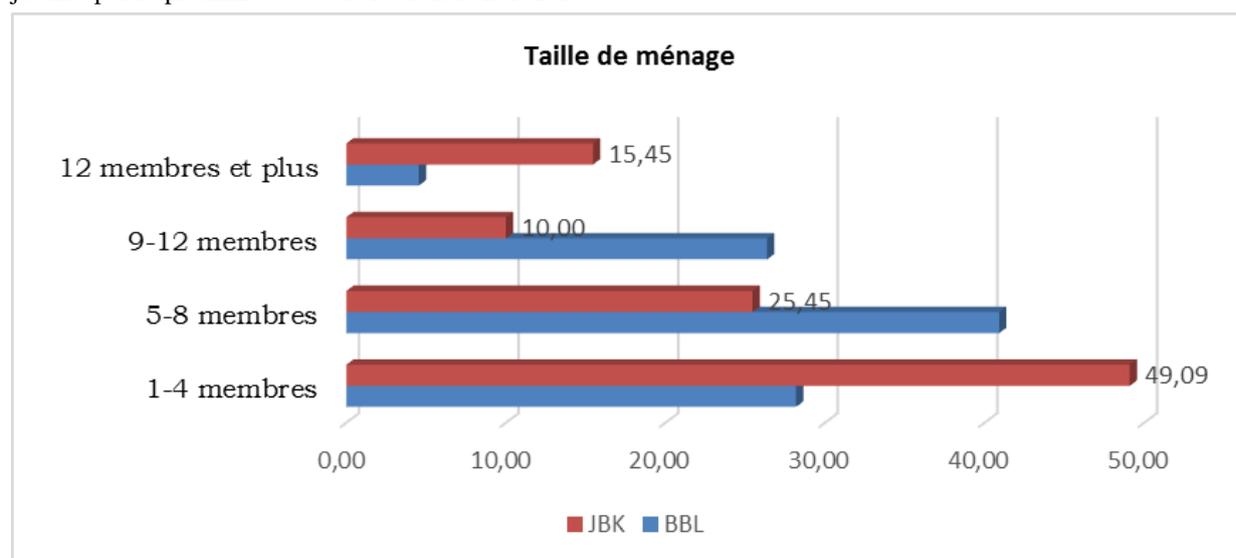
Légende : DCBL (Domaine de chasse de Bombo-Lumene), JBK (Jardin Botanique de Kisantu)

Il ressort des résultats de l'étude que l'agriculture reste l'activité dominante dans le Domaine de chasse de Bombo-Lumene (21,82 %). Par contre, l'activité principale dominante autour du Jardin Botanique de Kisantu reste la débrouillardise (vente des produits alimentaires et manufacturiers). Elle se justifie par la proximité avec la Nationale n°1. Par

contre, dans le Domaine de Chasse de Bombo-Lumene, la situation est différente. Celle-ci étant à 6 km de la Nationale n° 2.

Taille de ménage

La figure 1 ci-dessous présente la taille des ménages des enquêtés.

**Figure 1.** Taille des ménages

Les ménages autour du Jardin Botanique de Kisantu renseignent que la plupart d'entre eux comporte 1 à 4 membres contre 5 à 8 membres pour ceux autour du Domaine de chasse de Bombo-Lumene. Ceci peut se justifier par le fait que la cité de Kisantu est plus urbaine que le Domaine de Bombo-Lumene qui est au Plateau des Batéké, une zone rurale.

3.2. Connaissances des populations riveraines sur les ressources naturelles protégées dans les deux sites

Le tableau 4 ci-dessous présente le niveau de connaissance de la population riveraine de deux sites du point de vue des ressources protégées.

Tableau 4. Comparaison du niveau de connaissance de la population riveraine de deux sites du point de vue ressources protégées

Ressources	Domaine de chasse de Bombo-Lumene		Jardin Botanique de Kisantu	
	Effectif	%	Effectif	%
Plantes	25	22,73	100	90,91
Animaux	28	25,45	3	2,73

Champs agricoles	27	24,55	4	3,64
Habitation/et ou résidence	30	27,27	3	2,73
Total	110	100,00	110	100,00

Les résultats de l'enquête indiquent la présence des différentes ressources dans chacun des sites protégés et leurs connaissances diffèrent d'un site à un autre. Le Domaine de chasse de Bombo-Lumene par exemple reste une prédilection faunique. Par ailleurs, le Jardin Botanique de Kisantu se spécifie en flore. Au niveau du Domaine de chasse de Bombo-Lumene, la majorité de la population ignore la valeur des ressources du site contrairement à la population au tour de Jardin Botanique de Kisantu.

Ces résultats paraissent analogues à ceux de l'étude comparative de Jardin Botanique de Kisantu et Jardin Botanique d'Eala (Aloko, 2018).

3.3. Services rendus par les deux aires protégées aux populations riveraines

Les services rendus par les aires protégées aux populations riveraines sont présentés au tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5. Comparaison du niveau de connaissance de la population riveraine de deux sites du point de vue des services rendus par les deux aires protégées.

	Sites			
	Domaine de chasse de Bombo-Lumene		Jardin Botanique de Kisantu	
	Effectif	%	Effectif	%
Conservation de biodiversité	17	15,45	70	63,30
Chasse et pêche	25	22,73	-	-
Agriculture et élevage	16	14,55	-	-
Visite touristique	10	9,09	40	36,30
Rien de bénéfique	42	38,18		
Total	110	100,00	110	100,00

Légende : DCBL (Domaine de chasse de Bombo-Lumene), JBK (Jardin Botanique de Kisantu)

Pour la plupart d'enquêtés du Domaine de chasse de Bombo-Lumene, soit 38,18 %, le site ne leur apporte rien du tout à titre des services rendus. La chasse et la pêche restent bénéfiques pour 22,73 % des enquêtés. Toutefois, 63,3 % des enquêtés ont indiqué que le Jardin Botanique de Kisantu est un bon site de conservation de la biodiversité. Cette stratégie rend attractive le site vis-à-vis des visiteurs. En effet, l'implantation des aires protégées doit prendre en compte la dimension éducative de la population riveraine car cette

dernière reste un moyen efficace pour le développement du tourisme, sa planification et sa gestion rigoureuse à long terme (Ravenber, 2009).

3.4. Activités exercées par les populations riveraines de deux sites

Le tableau 6 présente les activités exercées par les populations riveraines dans le périmètre de deux sites.

Tableau 6. Activités exercées par la population riveraine dans le périmètre de deux sites

	Sites				
	Domaine de chasse de Bombo-Lumene		Jardin Botanique de Kisantu		
Activités	Effectif	%	Activités	Effectif	%
Vente de bois	8	7,27	Vente de bois	15	13,64
Vente de poissons	4	3,64	Vente de poissons	5	4,55
Vente des fruits et légumes	8	7,27	Vente des fruits et légumes	7	6,36
Vente de carte prépayée	5	4,55	Vente de carte prépayée	3	2,73
Prise Photographique	-		Prise Photographique	4	3,64
Cafétéria	-		Cafétéria	3	2,73
Change	-		Change	2	1,82
Autres objets en vente	-		Autres objets en vente	36	32,73
Aucune activité	85	77,27	Aucune activité	35	31,82
Total	110	100,00	Total	110	100,00

Les activités autour du site de Bombo-Lumene renseignent qu'elles sont faiblement représentées (vente de bois, vente des fruits et légumes) avec de proportion ne dépassant pas 10 %. En effet, de nombreuses activités sont signalées autour du Jardin Botanique de Kisantu avec la dominance de vente d'autres objets (objet d'art, etc.), soit 32,73 %. La vente de bois représente 13,64 % d'affirmations positives suivi de vente des fruits et légumes (6,36 %). Ces trois dernières activités sont souvent comptées parmi les causes de la perte de la biodiversité dans les aires protégées. Ceci est confirmé par Gauthier-Clerc (2014) qui estime

que les activités humaines ont porté le taux d'extinction des espèces à un niveau supérieur du taux naturel.

3.5. Impacts des activités réalisées dans les périmètres de deux sites pour les populations riveraines

Le tableau 7 indique les impacts des activités réalisées dans les périmètres de deux sites pour les populations riveraines.

Tableau 7. Impacts des activités réalisées dans les périmètres de deux sites par la population riveraine

Sites					
Domaine de chasse de Bombo-Lumene			Jardin Botanique de Kisantu		
Impacts	Effectif	%	Bénéfices	Effectif	%
Intensification de flux économique	20	0,18	Intensification de flux économique	30	27,27
Echange culturel	14	12,73	Echange culturel	70	63,64
Rien comme conséquence positive	76	69,09	Rien comme conséquence positive	10	9,09
Total	110	100,00	Total	110	100,00

Au regard des bénéfices générés par les sites touristiques, il y a de moins à moins des effets d'entraînement au niveau du bien-être de la population autour du Domaine de chasse de Bombo-Lumene. Par ailleurs, une faible proportion (12,73 %) des enquêtés ont affirmé le développement des échanges culturels autour du site. Tant que les activités exercées dans le périmètre des aires protégées ne seront pas à mesure d'impacter le bien-être de la population riveraine, les sites resteront sous la menace d'une exploitation abusive car, pour certains chercheurs à l'occurrence de Ruiz (2013), ils affirment que certaines zones de croissance sont fortement dynamisées par l'apport des nouvelles impulsions touristiques et que le tourisme peut ainsi être considéré comme générateur de nouvelle vie. Selon Logossah et

Maupertuis (2007), comme tout secteur économique, l'activité touristique avec ses nombreux rayons économiques et de production reste capable de contribuer à l'accroissement des revenus nationaux par la demande des denrées alimentaires et d'hébergement en créant des emplois directs et indirects. Ainsi, les ressources financières générées par cet afflux permettent à ces populations de se procurer des biens d'équipements et de consommation courante qui contribuent directement à leur bien-être.

3.6. Impacts négatifs des activités exercées dans les sites

Le tableau 8 présente les effets négatifs liés aux activités exercées dans le Domaine de chasse de Bombo-Lumene et le Jardin Botanique de Kisantu.

Tableau 8. Effets négatifs des activités exercées dans les sites

Sites				
Domaine de chasse de Bombo-Lumene		Jardin Botanique de Kisantu		
	Effectif	%	Effectif	%
Prostitution	-		18	16,36
Criminalité	-		17	15,45
Inflation	13	11,82	25	22,73
Aucune	97	88,18	50	45,45
Total	110	100,00		100,00

Les conséquences négatives de l'influence des sites touristiques sont de plus en plus indexées par les populations riveraines. C'est le cas de la prostitution, de la criminalité, etc. Par contre, 11,82

% des enquêtés à Bombo-Lumene ont affirmé que l'inflation est aussi liée à la présence des visiteurs. Au Jardin Botanique de Kisantu, 22,73 % des enquêtés ont épinglé l'inflation comme

conséquence négative liée aux activités du site, 16,36 % ont cité la prostitution et 15,45 % ont pointé du doigt la criminalité. Les effets négatifs sont plus remarquables du Côté de Jardin Botanique de Kisantu que du côté du Domaine de Bombo-Lumene d'autant plus que Kisantu est influencé par les mouvements de Kinshasa vers Matadi.

En rapport avec des effets négatifs, Aloko (2018) révèle que le Jardin Botanique de Kisantu ne joue pas un grand rôle dans l'intégration socio-économique de la population même sur les aires

protégées. Il y a absence de l'autorité coutumière dans les activités de la conservation de la nature.

3.7. Niveau de satisfaction des populations autour des zones protégées de Bombo-Lumene et du Jardin Botanique de Kisantu

Le tableau 9 ci-dessous indique le niveau de satisfaction des populations autour des zones protégées de Bombo-Lumene et du Jardin Botanique de Kisantu.

Tableau 9. Niveau de satisfaction de la population autour de zones protégées de Bombo-Lumene et du Jardin Botanique de Kisantu

	Sites			
	Domaine de chasse de Bombo-Lumene		Jardin Botanique de Kisantu	
	Effectif	%	Effectif	%
Satisfait	24	10,91	125	96,36
Insatisfait	50	40,00	4	3,64
Indifférent	55	49,09	-	-
Total	110	100,00		100,00

Les résultats obtenus restent mitigés en ce qui concerne le niveau de satisfaction des populations riveraines du Domaine de chasse de Bombo-Lumene. En effet, 49,09 % des enquêtés sont indifférents, 40,00 % sont ceux qui sont insatisfaits contre seulement 10,91 % qui sont satisfaits. Par contre, 96,36 % des enquêtés autour du Jardin Botanique de Kisantu restent satisfaits contre seulement 3,64 % de ceux qui ne sont pas satisfaits des services rendus par ce dernier. La population riveraine de Bombo-Lumene considère le site comme un lieu qu'elle devrait exploiter tandis que

la population de Jardin Botanique de Kisantu trouve toute l'importance de la conservation pour les visites des touristes.

3.8. Revenus mensuels issus des activités réalisées par les enquêtés dans les périmètres de deux zones protégées

Le tableau 10 présente les revenus mensuels issus des activités réalisées par les enquêtés dans les périmètres de deux zones protégées.

Tableau 10. Revenu mensuel issu des activités réalisées par les enquêtés dans le périmètre de deux zones protégées

	Sites			
	Domaine de chasse de Bombo-Lumene		Jardin Botanique de Kisantu	
Revenus (Fc)	Effectif	%	Effectif	%
50 000 – 100 000	17	15,45	31	18,18
101 000 – 200 000	-	-	29	14,55
201 000 – 300 000	-	-	29	12,73
300 000 et plus	-	-	40	20,91
Aucun revenu	93	84,55	87	33,64
Total	110	100		100,00

Légende : Fc (Franc congolais)

Les revenus issus des activités réalisées par les enquêtés autour des zones protégées varient entre 50 000 à 100 000 FC/mois selon le site, 15,45 % pour des enquêtés de Bombo-Lumene contre 18,18 % pour ceux du Jardin Botanique de Kisantu. Certains ont affirmé avoir réalisé des revenus allant jusqu'à la hauteur de de 300 000FC et plus par mois. Il convient de signaler qu'à Kisantu, il y a beaucoup d'activités génératrices de revenu et cela permet à la population de réaliser plus des recettes

par rapport à Bombo-Lumene qui est éloigné et isolé du centre-ville de Kinshasa.

3.9. Catégories de visiteurs et frais d'accès dans les deux aires protégées

Les catégories de visiteurs et les frais d'accès dans les deux aires protégées sont présentées au tableau 11.

Tableau 11. Catégories des visiteurs des sites touristiques

Visiteurs	Frais d'accès (FC)
Adultes	7 250
Enfants	7 944
Chercheurs	2 949

Les frais d'accès au site sont fixés en fonction des catégories des visiteurs : les enfants paient en moyenne 7944 FC dans les deux sites et les adultes 7250 FC. La dernière catégorie de visiteurs est celle des chercheurs qui paye moins cher, soit 2949 FC. Le faible montant payé par ces derniers (chercheurs) se justifie par la finalité des résultats de recherche qui permettent soit aux dirigeants de prendre de décision pour une gestion durable du site. A titre d'exemple, à la station de Rumangabo (Nord-Kivu), l'accès est fixé à 284 dollars tandis qu'à la station de Ruwenzori, il est de 232 dollars et 255 dollars à la station de Virunga (Ministère du Tourisme, 2019).

4. CONCLUSION

L'objectif de cette étude est d'analyser les impacts socioéconomiques de l'écotourisme dans deux aires protégées de la RDC ; il s'agit du Domaine de chasse de Bombo-Lumene et du Jardin Botanique de Kisantu. Les résultats de l'étude ont montré qu'il n'y a pas d'équité dans la redistribution de la richesse créée par les deux aires protégées. En effet, les revenus, des biens et services offerts par les aires protégées n'arrivent pas dans l'assiette de cette population de façon générale. La mauvaise rétribution a occasionné l'exploitation abusive des ressources dans l'environnement des aires protégées et favorisé la perte massive de la biodiversité. En se référant à d'autres études citées ci-haut portant sur les sites susvisés, il y a lieu de constater que l'écotourisme n'est pas encore vraiment intégré comme moyen d'amélioration de la condition de vie de la population moins encore comme un moyen de conservation de la biodiversité. Un effort particulier doit être fait par le gouvernement pour une meilleure régulation de ce type de tourisme.

Références

Aloko K., 2018. *Stratégie de promotion de tourisme durable dans les aires protégées, étude comparative du Jardin Botanique de Kisantu et Jardin Botanique d'Eala*. Rapport de recherche, Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe

Bitota K., 2019. *Etude sur le tourisme et la promotion des aires protégées : Cas de Parc National de Virunga*. Rapport de fin d'études Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe

Bourdeau P., 2012. *Le tourisme réinventé par ses périphéries ?* 19 p.

Cazes G., 1972. *Le rôle du tourisme dans la croissance économique: Réflexions à partir de trois exemples antillais*. *The Tourist Review*, 27(3), 93-98.

COMESA, 2002. *Rapport sur le marché touristique de la sous-région Afrique Orientale*, 1 III(2), 5 p.

Cousin S., 2008. L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel. Généalogie d'un «bon» tourisme. *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, pp. 41-56. .

Deprez L., 2006. *L'économie touristique ou une croissance accessible*. Editions Publibook, P25.

François H., 2008. Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable: vers quelle convergence? *Géographie, économie, société*, 10, 133-152.

Gauthier-Clerc M., 2014. *Sciences de la conservation*. De Boeck Supérieur, 331 p.

Logossah K. & Maupertuis M. A., 2007. La spécialisation touristique des petites économies insulaires en développement est-elle une voie de croissance durable? *Revue d'économie Régionale Urbaine*, pp. 35-55.

Ministère du Tourisme de RDC, 2019. *Rapport d'étude sur la potentialité touristique en République Démocratique du Congo*.

Miossec J. M., 1977. Un modèle de l'espace touristique. *L'Espace géographique*, pp. 41-48.

Monganzimbi K., 2018. *Etude de l'écotourisme au domaine et réserve de chasse de Bombo-Lumene*. Rapport de fin d'études. Université Pédagogique Nationale.

Ravenberg Hassenzahl, 2009. *L'environnement*. Ed. De BOECK, Bruxelles, 500 p.

Réau B. & Poupeau F., 2007. L'enchantement du monde touristique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 05(170), 4-13 p.

Ruiz G., 2013. Le tourisme durable: un nouveau modèle de développement touristique? *Revue internationale et stratégique*, 2, 97-105.